

Montreuil,
le vendredi 9 juillet 2021

Émetteur : Direction des Relations Sociales Institutionnelles - @mel : observatoires.regionaux@ucanss.fr

Objet : Lancement de la campagne des observatoires inter-régionaux 2021

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe que la campagne des observatoires inter-régionaux 2021 se déroulera du
29 octobre au 17 décembre 2021.

Conformément à leur mission inscrite dans l'accord relatif au dialogue social du 5 mai 2015, les observatoires inter-régionaux ont pour objet d'évaluer les effets de la mise en œuvre, au plan local, des accords collectifs négociés au plan national, afin de vérifier l'atteinte des objectifs poursuivis par les partenaires sociaux et de présenter des études en matière de ressources humaines.

Dans ce cadre, les observatoires favorisent les échanges sur les pratiques de gestion des ressources humaines développées par les organismes lors de la mise en œuvre des accords, qui contribuent à l'atteinte des objectifs. Je vous rappelle qu'au cours de la campagne 2020, les réunions ont porté sur les thèmes suivants :

1. Le thème de la rémunération avec notamment le bilan de l'accord du 30 novembre 2004 et de l'accord relatif à l'intéressement ;
2. Le bilan de l'accord du 28 juin 2016 relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances incluant l'égalité entre les femmes et les hommes, les salariés en seconde partie de carrière, l'emploi des travailleurs handicapés et l'accès à la formation professionnelle ;
3. Une étude sur le recrutement notamment sur les difficultés rencontrées par les organismes pour recruter.

S'agissant de la campagne 2021, le programme arrêté lors de l'Instance Nationale de Concertation du 14 janvier 2021 porte sur les points suivants :

1. L'évaluation de la politique de rémunération en 2020 à travers le bilan de la mise en œuvre de l'accord du 30 novembre 2004 et de l'accord du 21 juin 2017 relatif à l'intéressement ;
2. La restitution des résultats du Baromètre social institutionnel national de l'année 2021.

Le planning prévisionnel de la campagne 2021 par région est le suivant :

- ILE-DE-FRANCE : Vendredi 29 octobre - Montreuil
- NOUVELLE-AQUITAINE - CENTRE - VAL-DE-LOIRE : Vendredi 5 novembre - Limoges
- PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR - CORSE - OCCITANIE : Lundi 15 novembre - Montpellier

- HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE : Lundi 29 novembre - Rouen
- BRETAGNE - PAYS-DE-LOIRE : Vendredi 3 décembre - Laval
- GRAND-EST - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE : Mardi 14 décembre - Strasbourg
- AUVERGNE - RHONE-ALPES : Vendredi 17 décembre - Lyon

Concernant la composition du collège employeur, je vous rappelle qu'elle est établie au sein de vos réseaux par les caisses nationales.

Dans l'attente, et pour celles et ceux d'entre vous qui auront été désignés à ce titre, je vous remercie de bien vouloir réserver la date correspondant à votre région.



Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal Le May
Directeur

